

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 12

Rubrik: Rapports ; Conférences , Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

liquide est abondamment utilisé lorsque l'insecte commence à façonner ses culottes.

2. La butineuse de pollen, avant de quitter sa ruche, remplit en partie son jabot de miel, ou de sirop de sucre. Si ces produits manquent dans le garde-manger de la colonie, elle se trouve dans l'obligation, avant de commencer à recueillir le pollen, de s'approvisionner en nectar.

3. Si au cours de sa randonnée son jabot se trouve prématurément vidé, l'ouvrière ne peut terminer ses culottes et doit rejoindre sa ruche avec une charge incomplète. Toutefois, lorsque l'espèce fréquentée sécrète également du nectar, le pillage simultané de ce dernier lui permettra, dans bien des cas, de terminer sa récolte de pollen. Il peut arriver aussi que cette source nectarifère soit insuffisante ; dans ce cas, l'abeille s'efforcera généralement de trouver dans le voisinage immédiat d'autres espèces plus riches en substances sucrées. Elle abandonnera momentanément sa récolte de pollen pour se livrer assidûment à celle de nectar. Si cette prospection est heureuse, son jabot ne tardera pas à être suffisamment garni pour lui permettre de continuer à façonner ses pelotes.

4. Il n'est pas rare que le liquide sucré, ainsi récolté, dépasse largement les besoins de l'ouvrière ; cette dernière regagne alors ses pénates lestées des deux butins.

5. L'inconstance florale, observée chez l'abeille butineuse de pollen, n'a donc comme origine qu'une insuffisance de matières sucrées contenues dans son jabot.

R. Rüegger.

Questions et réponses

Question

Quel système faut-il choisir pour un rucher-pavillon : Dadant - Ritter Burki ou Spühler ?

Pourquoi telle ruche et quels sont ses avantages par rapport aux autres systèmes ?

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

XVI^e Congrès international d'apiculture, à Vienne

*Résumé des conférences sur les maladies des abeilles, par H.U. Gübler, Liebefeld
Traduit par P. Zimmermann*

La question des maladies des abeilles et des moyens prophylactiques propres à les combattre a fait l'objet, au Congrès international d'apiculture de cette année, de quatre conférences principales et de quelques communications

plus brèves. Nous allons essayer, dans les lignes qui vont suivre, de vous en donner un aperçu et d'en dégager l'idée maîtresse, ce qui nous permettra, par leur confrontation, de prendre position.

La première des 4 conférences principales a été faite par le Dr Harry Hirschfelder (Allemagne), qui brossa un tableau d'ensemble des diverses substances chimiques utilisées actuellement pour lutter contre l'acariose. Le conférencier parla tout d'abord des produits tels que le Frow, le salicilate de méthyle, l'huile de moutarde, le soufre, etc., qui ont souvent donné de bons résultats. Mais actuellement seuls entrent en ligne de compte les acaricides synthétiques découverts pour lutter contre les acares des plantes utiles (Dimite, benzylate de chlore, etc.). Pour que les acares se trouvant au fond des trachées puissent être atteints il est nécessaire de traiter pendant une période assez longue : 7 semaines, de manière que les abeilles acariosées soient éliminées naturellement. Ce n'est qu'en observant scrupuleusement ces directives que l'on peut être sûr d'un assainissement complet des colonies infectées. Pour le Dr Hirschfelder, le problème de la lutte chimique contre l'acariose est résolu. Ce qui est maintenant d'une importance essentielle, c'est l'application du remède. Il serait souhaitable que l'on procède partout d'une manière uniforme, mais, déjà, dans un cercle étroit d'apiculteurs, on se heurte à des difficultés. A cela s'ajoutent encore les grandes différences de législation qui existent d'un pays à l'autre.

Le second conférencier, M. R. Jordan (Autriche), attache une grande importance aux mesures prophylactiques propres à lutter efficacement contre les maladies contagieuses des abeilles. Il attribue un rôle important au déplacement des colonies dans la lutte naturelle contre l'acariose. Il est nécessaire de favoriser l'évacuation rapide des abeilles malades. Selon lui, ces mesures devraient toujours précéder les traitements afin de leur assurer toute leur efficacité. Il recommande les mesures suivantes : tenir les trous de vol largement ouverts, même en hiver, de manière à permettre en tout temps la sortie des abeilles malades ; favoriser les vols de propreté au printemps pour que les colonies puissent se débarrasser des abeilles gravement infectées. Enfin, il attache également une grande importance aux mesures propres à favoriser le développement des colonies et un échange rapide des abeilles : nourrissage spéculatif surtout en automne lorsque la récolte est terminée, élimination des abeilles butineuses, etc. Une bonne récolte favorise le renouvellement des abeilles, aussi devrait-on, autant que possible, s'adonner à l'apiculture pastorale. Selon l'avis du conférencier, il faudrait, pour ces diverses raisons, bien peser le pour et le contre avant d'ordonner la mise à ban, car cette mesure risquerait d'aller à fin contraire en condamnant les colonies à l'inactivité. Sur ce point, notre opinion diverge quelque peu de celle de M. Jordan. En fait, des mesures de séquestre appliquées à bon escient nous permettent de lutter efficacement contre l'acariose, surtout dans un pays où il existe encore de nombreuses régions contaminées. Il est évident que le séquestre ne doit pas être un but ; il faut qu'une fois la maladie constatée, elle soit extirpée le plus rapidement possible, pour ne pas entraver inutilement l'apiculture dans ces régions.

La question des cadres comme facteur important de la transmission naturelle de la noséose et des kystes d'amibes a été abordée par M. L. Bailey (Angleterre). Le conférencier, se basant sur des expériences faites à Rothamsted, put prouver le rôle important que jouent les cadres dans la transmission et la conservation de la maladie. Après le transvasage de colonies complètement infectées sur des cadres stérilisés, il put constater une diminution rapide de l'infection et le rétablissement des colonies ainsi traitées. Bailey en conclut que les cadres sont une source constante d'infection et que les mesures prophylactiques sont inutiles si tous les spores se trouvant dans la ruche ne sont pas détruits. La désinfection des cadres peut se faire d'une manière très simple en les exposant pendant 8 jours, dans une caisse hermétiquement fermée, aux vapeurs d'acide acétique concentré. Avant de les utiliser, il y aura lieu de bien

les aérer. Cette mesure revêt donc une grande importance en permettant de donner aux moyens curatifs dont nous disposons aujourd'hui toute leur efficacité. Nous notons avec plaisir que les recommandations de la Commission suisse pour la lutte contre le noséma (1930), se trouvent être entièrement confirmées. Ces instructions (désinfection des rayons et du matériel au moyen de la flamme d'une lampe à souder), font partie des mesures prophylactiques imposées par la Caisse d'assurance contre les pertes causées par le noséma. Il faut souhaiter que, grâce aux travaux de Bailey, ces précautions soient diffusées et appliquées sur une grande échelle.

La conférence du Dr prof. A. Borchert (Berlin), intitulée primitivement « Le traitement biologique de la loque américaine », laissa à l'auditoire une impression confuse. Le conférencier soutint l'opinion que ni la loque américaine, ni l'acariose, n'ont pu être extirpées au cours de ces trente dernières années de lutte. Ce fait, selon lui, prouve que les méthodes recommandées ne valent rien et qu'il faut suivre une autre voie. Vouloir exterminer les maladies des abeilles est une utopie. Pour soutenir cette thèse, il fait des comparaisons avec les grands animaux, mais de telles comparaisons ne peuvent être appliquées aux abeilles, les conditions étant toutes différentes. Il est d'avis que l'on ne devrait engager une lutte contre les maladies infectieuses qu'à partir du moment où elles causent des dommages d'ordre économique. Ceux-ci pourraient être évités en prenant des mesures prophylactiques appropriées, par exemple : apiculture pastorale, nourrissage stimulant pendant la pénurie de récolte, élimination des vieilles abeilles, etc. Il recommande, lorsqu'il existe des soupçons de maladie, de procéder régulièrement à la visite des colonies, à l'élimination des cadres contaminés et au nourrissage à base de sulfamidés.

Il ressort de ces allégations une certaine résignation. Une telle opinion est dangereuse, car elle contribuerait justement à l'extension des maladies. Du reste, des preuves sans nombre provenant de tous les pays nous montrent qu'elle n'est pas juste. Pensons seulement à la Suisse où avec des moyens relativement simples, il a été possible, au cours de ces 50 dernières années, de tenir en échec la loque qui n'existe plus que sous forme de quelques cas isolés sans importance. Les succès que nous avons enregistrés chez nous parlent contre la thèse de Borchert. Il en est de même pour l'acariose. Il serait impardonnable de ne pas protéger les régions encore indemnes et de laisser sans traitements organisés celles qui sont atteintes. Avec le temps, les pertes finiraient par devenir si grandes qu'elles deviendraient pour notre apiculture — qui se débat déjà dans des difficultés assez grandes — une charge insupportable.

Quelques rapports plus brefs traitèrent d'autres problèmes concernant la lutte contre les maladies des abeilles. Ainsi le Dr L. Kocjan (Yougoslavie), insista sur l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre l'acariose. Le conférencier se base sur les informations statistiques publiées régulièrement par le Bureau international des épizooties à Paris. Kocjan distingue deux groupes de pays : ceux où les foyers d'infection sont nombreux et ceux où ils sont clairsemés. Ceci est facile à expliquer, car partout on ne travaille pas avec la même conscience et surtout on n'annonce pas tous les cas d'acariose. A notre connaissance, il n'y a qu'en Suisse où il existe une liste officielle des régions mises sous séquestre. La publication de ces renseignements serait pourtant fort utile et essentielle pour engager une lutte efficace. Le conférencier en vint à la conclusion que la recommandation faite en 1947 par le Dr Morgenthaler au Bureau international des épizooties était plus que jamais valable si l'on désirait progresser dans ce domaine.

Le Dr Giordani (Italie), fit un exposé sur les expériences comparatives concernant la lutte contre l'acariose au moyen de différents acaricides. Elle a fait des essais dans diverses régions d'Italie avec l'Acarotoxine, le Mito A 2, le P. K. et le Folhex. Les résultats furent très différents selon la région traitée et le climat. C'est ainsi que le Mito A 2 par exemple a atteint le maximum d'effi-

cacité en Italie centrale, alors qu'il s'est montré peu actif dans le Nord et le Sud. Le P. K. sous sa forme originale (rouleaux, 2 traitements), donna des résultats divergents. Ce n'est qu'en Sardaigne que les résultats furent homogènes. Le Folbex (8 traitements) a été particulièrement efficace dans le Sud. L'Acarotoxine (sorte de levure isolée à partir des trachées infectées) a échoué en Italie centrale.

La conférence du prof. Dr. Tomasec (Yougoslavie), ne présentait qu'un rapport indirect avec les maladies des abeilles. A la suite de l'application des antibiotiques dans la lutte contre la loque européenne, plusieurs auteurs constatèrent que les larves non seulement étaient guéries, mais qu'elles étaient mieux nourries. On supposa que ces remèdes avaient une influence sur les jeunes abeilles. Du reste, le même phénomène a été constaté chez les animaux d'élevage à qui on avait administré des antibiotiques (poulets, porcs, etc.). Tomasec fit des expériences de laboratoire avec la terramycine, la streptomycine et la pénicilline et étudia leur influence sur la flore bactérienne de l'intestin de l'abeille. Il a pu constater qu'elle était fortement transformée tant au point de vue qualitatif que quantitatif et que même elle disparaissait en partie. L'auteur suppose donc que l'influence particulière des antibiotiques repose sur ce fait et que la prolongation de la durée de vie des abeilles qui a été constatée est due à une transformation de la flore intestinale.

L'importation de la cire joue un certain rôle dans la législation. Aussi, le Dr Rousseau (France), a-t-il fait des recherches sur la stérilisation des cires « loqueuses ». Il nous fit part, en se basant sur une riche documentation statistique, des résultats obtenus dans la stérilisation de la cire par procédé chimique et physique. Il en vint à la conclusion que la cire des rayons « loqueux » simplement fondue et mise en feuilles gaufrées, renferme des germes contagieux, mais que le pouvoir de contagion de cette cire est considérablement réduit. Le traitement chimique de la cire fondue au formol ou à l'acide sulfurique ou sa stérilisation à la chaleur humide tuent les spores. Ces résultats furent contrôlés par culture et sur les colonies. M. le Dr Rousseau est d'avis que la législation tendant à interdire l'importation de la cire n'est pas justifiée, car les méthodes de stérilisation dont on dispose actuellement permettent d'exclure tout danger de contamination. Je voudrais rappeler ici qu'en Suisse l'importation de la cire brute non fondue ainsi que celle des rayons naturels est interdite.

Le Dr Stepan Matuka (Yougoslavie), parla d'un cas d'apparition d'amibiase des abeilles sans nosémiase qui se déclara dans un village dalmate près de Sibenik. Cinq ruchers avec 102 colonies furent atteints dont le 60 % malades. Dix-neuf colonies périrent alors que les autres subirent une forte diminution de population. Le symptôme le plus frappant de cette épizootie était une très forte dysenterie. Lors de l'ouverture des ruches, il se répandait dans l'air une odeur très désagréable et les abeilles qui s'envolaient expulsaient de véritables jets de matières fécales. Beaucoup étaient incapables de voler. Matuka étudia les tubes de Malpighi des abeilles malades du point de vue histologique. Il attribue la cause de cette amibiase, dans sa forme aussi virulente, à des conditions atmosphériques défavorables, comme l'avait déjà fait Lotmar pour l'apparition de la phtisie printanière. Matuka voit dans ces résultats une nouvelle preuve que l'amibiase, en tant que maladie indépendante, peut également être fort dangereuse et, dans certaines circonstances, causer de lourdes pertes.

Nous voudrions, en guise de conclusion à cet aperçu sur les maladies des abeilles, rappeler à nos lecteurs que sur la proposition de M. Rousseau (France) les pathologues ont décidé de former des groupes de travail. Les intéressés, attachés à divers Instituts, désirent une collaboration plus étroite dans ce domaine particulier. Ils manifestent l'intention de poursuivre en commun leurs recherches de manière à arriver à une meilleure connaissance des maladies, d'entreprendre un échange d'idées plus actif sur la lutte et les remèdes à utiliser et arriver par leurs suggestions à des dispositions légales mieux adaptées. Un co-

mité plus restreint formé d'un représentant de chaque pays assisterait le Bureau international des épizooties à Paris et le conseilleraient dans la question des maladies des abeilles. Il est à souhaiter que grâce à cette collaboration on puisse résoudre les nombreux problèmes qui sont encore en suspens et qu'on arrive à une meilleure entente dans le domaine de la lutte contre les maladies des abeilles.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† LUCIEN CHOLLET, Corcelles-le-Jorat

Le dimanche même où notre section tenait son assemblée ordinaire d'automne, une foule nombreuse de collègues et d'amis accompagnait à sa dernière demeure M. Lucien Chollet, de Corcelles-le-Jorat. En cet après-midi du 11 novembre, l'église du village était pleine ; chacun avait voulu apporter à ce bon citoyen, modeste et travailleur, un dernier témoignage de sympathie. M. Rod, pasteur, apporta les paroles d'encouragement et de consolation.

M. Lucien Chollet habitait le village depuis 30 années. Il était aimé de tous les villageois. Il s'occupait d'une dizaine de ruches, secondé par son beau-fils, M. Jean-Pierre Rudaz. C'est à son rucher qu'il aimait revenir souvent, ces dernières années, car ses forces diminuaient sensiblement. M. Lucien Chollet s'est éteint paisiblement à l'âge de 73 ans.

La section du Jorat adresse à son tour un dernier adieu à son membre et prie la famille en deuil de croire à sa sincère sympathie.



† ALBERT ISCHER (1900-1956)



La Société des Apiculteurs des Montagnes Neuchâteloises a le regret de vous faire part du décès de M. Albert Ischer. Rentrant après avoir abreuvé ses vaches, à La Sagne-Eglise, Albert Ischer s'est affaîssé, terrassé par une crise cardiaque à l'âge de 56 ans. Il était l'ami des abeilles, quoique son commerce de combustible-transport et son domaine l'absorbassent beaucoup. Depuis 1922, il fut un membre fidèle et aimé de chacun de ses collègues.

Que toute sa famille reçoive les plus sincères condoléances de la Société d'apiculture des Montagnes Neuchâteloises.

Un collègue.